

mardi 16 avril



- Bordeaux
- Arcachon Médoc
- Libourne Langon
- La Rochelle
- Saintes Royan
- Cognac Angoulême
- Périgueux
- Agen
- Auch
- Pau
- Bayonne Biarritz
- Mt-de-Marsan Dax

- Affaire Alexandre Junca
- Les grands rendez-vous d'avril
- Affaire Jérôme Cahuzac

Publié le 14/04/2013 à 06h00
Par Jean-Pierre deroudille

0 commentaire(s)

Il y a des places en maisons de retraite, mais à quel prix



Madeleine Lafargue, entourée de sa petite-fille, Marie, et de sa fille, Corinne. (photo Bertrand lapègue)

« Il y a vingt-trois ans, quand j'ai créé la maison de retraite Egoa, à Bassussarry, la moyenne d'âge de ceux qui y étaient admis était de 75 ans, aujourd'hui elle est de 89 ans », constate Jean-Louis Belmar, le directeur.

Une évolution qui a suivi la moyenne nationale, puisque l'âge moyen des résidents de ces maisons serait de 85 ans aujourd'hui, selon l'Annuaire sanitaire et social. En fait, c'est pour répondre à la demande de plus en plus pressante des personnes âgées elles-mêmes que tout un système d'aides a été mis en place pour leur permettre de rester le plus longtemps possible à domicile. Parallèlement, l'espérance de vie en bonne santé n'a cessé de suivre l'allongement de la durée de vie. Jusqu'à ce que l'évolution inéluctable d'une maladie chronique invalidante ou un accident brutal ne rende impossible le désir de rester chez soi.

Corinne Suhas, dont la mère, Madeleine Lafargue, âgée de 85 ans, a été terrassée par un AVC à la fin du mois de juin 2012, a vécu ce problème. Le pronostic était mauvais, et les médecins du Centre hospitalier d'Agen pensaient qu'elle devait rester hospitalisée de cinq à six mois. Finalement, elle s'est remise assez vite de son hémiplégie, mais il n'y avait que peu d'espoir qu'elle recouvre un jour toutes ses facultés mentales.

Corinne Suhas, qui vit à Bassussarry, a dû partir à la recherche d'un Ehpad (établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) et a déposé des demandes dès la fin de juillet dans les organismes proches de son domicile au Pays basque. Inscrite sur liste d'attente, elle a été assez rapidement contactée par Egoa : « Elle a sans doute été admise rapidement parce que nous avons accepté une chambre double », analyse Corinne, qui ne cache pas qu'elle est aussi conseillère municipale du village où elle habite. Dans son malheur, Corinne a la consolation d'être en mesure de rendre visite à sa mère presque une fois par jour, comme ses propres enfants, très attachés à leur grand-mère. Il fallait bien sûr avoir les moyens de payer un Ehpad

Partager

J'aime 1

0

Tweeter

Envoyer à un ami

Imprimer

En direct

Il y a 56 minutes

Camion couché sur l'A63 : retour à la normale vers 21 heures

La circulation a été coupée dans le sens Bayonne-Bordeaux Lire

Il y a 1 heure

Dax : déjà condamné 24 fois, il laisse ses empreintes lors d'un nouveau vol

Sans domicile connu, l'homme a été retrouvé ce lundi. Il sera jugé jeudi pour un cambriolage et deux vols. Lire

Il y a 1 heure

Un corps sans bras ni jambes repêché dans la Seine

Le corps, auquel manque également la tête, serait celui d'une femme et était immergé depuis au moins un mois Lire

Il y a 2 heures

Le groupe de rap 1995 vient muscler le Free Music Festival de Montendre

Encore un nouveau nom pour le festival toujours plus éclectique de Montendre programmé le 7 et 8 juin Lire

Il y a 2 heures

EN DIRECT. Suivez l'interview de Jérôme Cahuzac sur BFMTV et RMC

L'interview de Jérôme Cahuzac a débuté à 18 heures

Les +

Lus | Commentés | Envoyés

- 1 Une scène de crime sur Google Earth ? 11
- 2 Charente-Maritime : une fillette décède après avoir été piétinée par un âne 15
- 3 5,4 millions d'euros : le patrimoine de Michèle Delaunay très commenté 36
- 4 Embouteillages : 4 heures pour faire... Lacanau-Bordeaux 80
- 5 Les politiques du Sud-Ouest qui ont publié leur patrimoine 90

privé, dont le coût mensuel est d'environ 2 500 euros, que la retraite de Mme Lafargue peut couvrir.

Dans les Pyrénées-Atlantiques, c'est apparemment le même problème que dans les autres départements français : « Il y a assez de place dans l'absolu, mais pas assez dans les gammes de prix qui permettent d'avoir accès à l'aide sociale », commente Édith Moncoucut, vice-présidente du Conseil général de la Gironde, en charge de la solidarité. « Nous avons des listes d'attente, ce qui explique que nous ayons décidé de limiter les appels à projets pour la construction de nouveaux Ehpad à ceux qui seront habilités à bénéficier de l'aide sociale. » De même, une délibération interdit pour les groupes privés le transfert de lits des zones déficitaires aux zones excédentaires.

Accès à l'aide sociale

Peu à peu, chaque département tente de répondre, avec sa propre méthode politique, à un problème que l'on perçoit général. Avec cet objectif de permettre à chacun un accès à un Ehpad, quels que soient ses moyens. L'exemple des Landes (lire ci-dessous l'interview d'Henri Emmanuelli) fait des émules, même s'il ne prémunit pas contre le système des listes d'attente.

André Daspét, 67 ans, professeur de SVT à la retraite, a connu ce parcours du combattant pour faire admettre sa mère, âgée de 99 ans, dans un Ehpad landais, même si l'affaire s'est bien terminée. Celle-ci a pu fêter en effet son centième anniversaire à la maison de retraite de Samadet, non loin de chez elle, où elle connaissait au moins 30 des 35 résidents. Tout a commencé l'été dernier, quand elle a fait un séjour temporaire à la maison de retraite d'Arzacq, pendant que son fils et sa belle-fille étaient en vacances : « Elle a eu un sérieux coup de mou, raconte André Daspét, et à notre retour, nous l'avons fait hospitaliser à Saint-Sever, où elle s'est bien remise. »

Séjours temporaires

Mais l'évidence s'est imposée à eux. Il n'était plus possible que cette modeste retraitée agricole puisse continuer de vivre seule chez elle ou que ses enfants l'accueillent chez eux. « Ma femme n'en pouvait plus », se souvient André. Il a donc fait des demandes auprès de tous les établissements du sud des Landes, Hagetmau, Samadet, Geaune, Saint-Sever et jusqu'à Arzacq dans le nord des Pyrénées-Atlantiques. Dans l'attente de réponses, elle a fait des séjours temporaires, quinze jours à Hagetmau, un mois à Samadet, et c'est finalement au cours d'un second séjour à Samadet, en février, qu'une réponse positive est arrivée, justement là où elle avait ses racines. André a pris la peine d'écrire à toutes les maisons où il avait fait des demandes « par correction » pour leur expliquer qu'il avait trouvé une solution. Compte tenu du prix de journée pratiqué à Samadet, de l'allocation personnalisée pour l'autonomie, et de la très faible retraite agricole de sa mère, il trouve normal d'assumer « le reste à charge » de quelques centaines d'euros par mois. Ce qui lui semble peu en regard du soulagement éprouvé au sein de son couple quand sa mère a été prise en charge.

PERSONNES ÂGÉES

Les Conseils généraux, responsables de la politique sociale sur le terrain, tentent peu à peu de ne plus laisser le marché seul maître du jeu

Henri Emmanuelli

Abonnez-vous à Sud-Ouest

Votre abonnement
au journal à partir de
24,15€ par mois !



Sur **sudouest.fr**
Abonnez-vous aussi
aux services :

Journal numérique
Archives
Newsletter

Espaces abonnés